



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE, ÉNERGÉTIQUE
ET NUMÉRIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conférence de presse
**PRÉSIDENTE FRANÇAISE DU G7
FILIÈRES FINANCES ET NUMÉRIQUE**

Paris, le 3 février 2026



Depuis le 1^{er} janvier 2026, la France assure la présidence du G7, qui trouvera son point d'orgue lors du Sommet des chefs d'État et de gouvernement du G7 à Évian du 15 au 17 juin 2026. Cette présidence place la France au cœur de la définition des priorités de travail du groupe et de la coordination des échanges entre les pays membres tout au long de l'année.

Face aux tensions géopolitiques, aux risques croissants de fragmentation économique et à la recrudescence des pratiques déloyales, **le président de la République a fait de la réduction des déséquilibres mondiaux la priorité de la présidence française du G7.** Cette dernière portera une ambition claire : favoriser une croissance plus équilibrée, plus durable et plus sûre, au service de la stabilité économique globale et de la sécurité des chaînes d'approvisionnement, enjeux majeurs des années à venir.

La France est porteuse d'une conviction : la seule manière de répondre à ces déséquilibres est par le dialogue et la coopération. Sept ans après la dernière présidence française du G7 en 2019, la France entend faire du G7 un espace de coordination pragmatique et de défense d'un multilatéralisme efficace, capable d'apporter des réponses concrètes aux défis économiques mondiaux.

Dans le cadre de la présidence française du G7, le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique pilote les travaux de la **filière Finances**, avec la Banque de France, et de la **filière Numérique**. Le Ministère contribuera également aux travaux de la filière Commerce en coordination avec le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

Les réunions ministérielles des filières Finances et Numérique se tiendront à Bercy, lieu emblématique du dialogue entre l'État, les acteurs économiques et les partenaires internationaux :

- les **18 et 19 mai 2026** pour la Filière Finances, pilotée par le Ministre Roland Lescure et le Gouverneur de la Banque de France François Villeroy de Galhau,
- le **29 mai 2026** pour la filière Numérique, pilotée par la Ministre Anne Le Hénauff.

En filière Finances, la présidence française portera trois priorités : réduire les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la sécurité économique ; redéfinir le cadre des partenariats avec les pays en développement ; et soutenir une croissance équilibrée, durable et préservant la stabilité financière grâce à des règles du jeu équitables.

En filière Numérique, la présidence française poursuivra quatre objectifs : garantir une IA sûre au service du bien commun ; accélérer la diffusion et l'innovation de l'IA dans l'économie ; concilier résilience et durabilité dans le secteur numérique ; protéger les mineurs en ligne.

Sommaire

LES TEMPS FORTS 2026	5
LES PRIORITÉS	6
LA FILIÈRE FINANCE	7
1. Réduire les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la sécurité économique	7
2. De l'assistance au partenariat : redéfinir le cadre des partenariats internationaux avec les pays en développement pour le préserver.....	8
3. Soutenir une croissance équilibrée, durable et préservant la stabilité financière grâce à des règles du jeu équitables.....	8
LA FILIÈRE NUMÉRIQUE	9
1. Garantir une IA sûre au service du bien commun.....	9
2. Accélérer la diffusion et l'innovation de l'IA dans l'économie	9
3. Concilier résilience et durabilité dans le secteur numérique	10
4. Protéger les mineurs en ligne.....	10

LES TEMPS FORTS 2026

JANVIER

1^{er} janvier : Lancement officiel de la présidence française du G7

27 janvier : Première réunion ministérielle en filières Finances - *En visio*

FÉVRIER

3 février : Présentation des priorités des filières Finances et Numérique de la présidence française du G7 par le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique – *Paris*

AVRIL

Semaine du 13 avril : Réunion des Ministres des Finances et Gouverneurs des banques centrales, en marge des Assemblées de printemps du FMI et de la Banque mondiale – *Washington D.C. (Etats-Unis)*

MAI

18 - 19 mai : **Réunion ministérielle Finances** (Ministres des Finances et Gouverneurs des banques centrales) – *Paris*

19 mai : Conférence internationale « *No Money for Terror* » sur la lutte contre le financement du terrorisme – *Paris*

29 mai : Réunion ministérielle Numérique – *Paris*

JUIN

15 - 17 juin : Sommet G7 – *Évian*

AOÛT

31 août – 1er septembre : Réunion des Ministres des Finances et Gouverneurs des banques centrales, en marge de la réunion ministérielle du G20 – *Etats-Unis*

OCTOBRE

Semaine du 12 octobre : Réunion des Ministres des Finances et Gouverneurs des banques centrales, en marge des Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale – *Bangkok (Thaïlande)*

LES PRIORITÉS

FILIÈRE FINANCES

1. Réduire les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la sécurité économique
2. Redéfinir le cadre des partenariats internationaux avec les pays en développement pour le préserver
3. Soutenir une croissance équilibrée, durable et préservant la stabilité financière grâce à des règles du jeu équitables

FILIÈRE NUMÉRIQUE

1. Garantir une IA sûre au service du bien commun
2. Accélérer la diffusion et l'innovation de l'IA dans l'économie
3. Concilier résilience et durabilité dans le secteur numérique
4. Protéger les mineurs en ligne



LA FILIÈRE FINANCE

Une première réunion des Ministres s'est tenue par visioconférence le 27 janvier 2026, pour présenter les priorités de la présidence française du G7 sur les sujets économiques et financiers, faire un point de situation sur l'Ukraine et évoquer les tensions internationales actuelles. Des réunions seront programmées tout au long de l'année, avec en point d'orgue la **réunion des ministres des Finances et Gouverneurs de banques centrales du G7 à Paris les 18 et 19 mai 2026**. Les travaux du G7 Finances s'inscriront dans la continuité des présidences précédentes, notamment canadienne, et en articulation étroite avec la présidence américaine du G20.

Les priorités de la filière Finances reposent sur **trois piliers** :

1. Réduire les déséquilibres macroéconomiques et renforcer la sécurité économique

L'économie mondiale fait face à des déséquilibres persistants : écarts de balance courante entre grandes économies, capacités industrielles excessives, tensions commerciales et sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. Ces déséquilibres alimentent les tensions géopolitiques et commerciales, et trouvent leurs origines dans des modèles de croissance déséquilibrés.

La France souhaite que le G7 Finances engage un dialogue approfondi sur ces déséquilibres et identifie des leviers d'actions collectifs pour y remédier, tout en veillant à la sécurité économique.

- Le sujet sera traité **sous un angle macroéconomique**, avec l'objectif d'établir un diagnostic commun sur les causes de ces déséquilibres, d'acter un ensemble d'engagements de politiques publiques pour les résorber et de prévoir un suivi de ces engagements.
- Il sera également abordé **sous l'angle de la sécurité économique**, avec l'objectif d'approfondir l'analyse des politiques industrielles et des pratiques commerciales déloyales, de poursuivre les travaux sur un commerce électronique transfrontalier durable, et de **sécuriser les chaînes d'approvisionnement en minerais critiques**. **Ce dernier point constituera un axe essentiel de la Présidence française du G7**, dans un contexte où les tensions géopolitiques augmentent considérablement le risque de déstabilisation des chaînes d'approvisionnement.
- Ces travaux seront coordonnés avec ceux de la filière Commerce et pourront associer d'autres États que ceux du G7.

2. De l'assistance au partenariat : redéfinir le cadre des partenariats internationaux avec les pays en développement pour le préserver

Le système international d'aide au développement a permis des progrès considérables, mais il est aujourd'hui à un moment critique.

- Ce modèle est aujourd'hui **en crise**, en raison des contestations croissantes sur sa légitimité, son efficacité et ses résultats, dans les pays donateurs comme dans les pays en développement.
- Il apparaît **insuffisamment adapté** aux besoins des pays bénéficiaires, dans un contexte de raréfaction des ressources publiques et de besoins d'investissement qui demeurent considérables.

Pour préserver la solidarité internationale, la présidence française portera une redéfinition du cadre existant.

- La filière Finances du G7 visera à favoriser le **passage d'une logique d'assistance à une logique de partenariats mutuellement bénéfiques**, mobilisant l'ensemble des financements publics et privés disponibles en faveur du développement durable.
- Cet objectif impliquera aussi l'**optimisation de l'utilisation des ressources concessionnelles** et la réduction de la fragmentation de l'architecture financière actuelle de l'aide publique au développement.

3. Soutenir une croissance équilibrée, durable et préservant la stabilité financière grâce à des règles du jeu équitables

Dans un contexte marqué par l'émergence de nouvelles technologies et la fragmentation économique mondiale, la **recherche d'une croissance équilibrée** doit reposer sur des règles du jeu équitables et adaptées aux transformations de l'économie mondiale.

La présidence française portera à cet égard trois priorités :

- La poursuite de la **réforme de la fiscalité internationale** ;
- L'ouverture de discussions sur les **enjeux concurrentiels liés au secteur de l'intelligence artificielle** ;
- La modernisation des règles multilatérales encadrant les **soutiens publics aux entreprises à l'export**.

Dans un environnement incertain, la **préservation de la stabilité du système financier** implique également une action collective, visant à identifier les vulnérabilités et prévenir les risques, sans entamer la croissance mondiale.

La présidence française abordera cette question à travers quatre axes complémentaires :

- La **lutte contre la criminalité financière et les flux illicites** ;
- La prise en compte accrue des **risques climatiques** et des événements météorologiques extrêmes ;
- L'analyse des risques et opportunités liés aux **intermédiaires financiers non bancaires** ;
- L'anticipation des impacts des **nouvelles technologies**.

LA FILIÈRE NUMÉRIQUE

Les ministres en charge du numérique des pays du G7 se réuniront à Paris le 29 mai 2026.

Dans la lignée du Sommet pour l'Action sur l'Intelligence artificielle (IA) de février 2025 à Paris, la France souhaite renforcer la compréhension commune selon laquelle l'IA et le numérique offrent des opportunités de transformation pour l'ensemble de la société, mais génèrent aussi des défis importants. Les technologies émergentes – dont l'IA – sont cruciales pour notre compétitivité, notamment celle de nos PME, nos sociétés, notre avenir commun. L'IA laisse entrevoir de profonds changements dans nos sociétés, dans nos rapports au savoir, au travail, à l'information, à la culture et même au langage. De nouveaux risques émergent, nécessitant une réponse coordonnée et multilatérale pour à la fois en comprendre la nature et offrir des réponses politiques adaptées à la poursuite d'une innovation respectueuse des droits humains.

Pour 2026, la présidence française s'est donnée pour objectif d'approfondir notre dialogue numérique avec les pays du G7, en identifiant des axes de convergence possibles entre nos politiques numériques respectives et en renforçant les principes que nous portons et qui visent à protéger les droits humains des risques issus des usages et technologies numériques. La présidence du G7 constitue une opportunité unique de poursuivre cette ambition de convergence, malgré le contexte géopolitique difficile, en capitalisant en particulier sur la dynamique et les résultats du Sommet sur l'Action de l'IA de Paris en février 2025 qui a permis d'atteindre un consensus large sur les opportunités et défis de l'IA.

Dans ce cadre, les quatre thématiques principales de la filière numériques seront :

1. Garantir une IA sûre au service du bien commun

La présidence française sera l'occasion de travailler à établir un **consensus international sur la sécurité de l'IA**, à une époque où la prise de conscience de ces risques semble s'étioler, tels que les risques de détournement de l'IA à des fins malveillantes ou les risques de cybersécurité. La France invitera ses partenaires du G7 à collaborer sur l'amélioration d'un outil visant à comparer les détecteurs de contenus générés par l'IA, afin d'encourager le partage d'expertise en la matière. Sur cet axe, l'enjeu sera également de **valoriser des projets portant une vision positive de l'IA**, par exemple dans le domaine de la détection des maladies, et de poursuivre des initiatives telles que le Processus d'Hiroshima lancé lors du Sommet de Paris pour une IA sûre, sécurisée, de confiance.

2. Accélérer la diffusion et l'innovation de l'IA dans l'économie

L'ambition de la présidence est de parvenir à une **approche commune entre pays du G7 sur ce qui constitue un système d'IA open source**. Cela permettra de favoriser la transparence, afin notamment que les entreprises, et particulièrement les PME, puissent se saisir plus largement des outils d'IA et profiter des opportunités associées. Une plateforme d'auto-évaluation des compétences numériques et IA des PME, développée avec le ministère du Travail, aura aussi pour objectif de soutenir une diffusion accélérée de l'IA dans les PME.

3. Concilier résilience et durabilité dans le secteur numérique

Lors de la présidence française, des travaux visant à **concilier les enjeux de transition numérique et de transition environnementale**, et à identifier des bonnes pratiques et des mesures permettant d'évaluer et d'atténuer les impacts liés à la forte croissance des usages numériques, notamment ceux de l'IA générative, seront engagés. Les impacts sur lesquels il conviendra de travailler portent par exemple sur la consommation d'énergie, d'eau ou encore de métaux, l'alimentation des centres de données en énergie bas carbone, et soulignent l'importance de la mise en œuvre de stratégies coordonnées entre pays du G7.

4. Protéger les mineurs en ligne

La présidence française aura pour priorité d'aboutir à des **principes définissant un environnement numérique sûr pour les mineurs**, tels que :

- La nécessité de **paramètres protecteurs pour les mineurs** en matière de confidentialité, de sécurité et de réduction des risques d'addiction, d'atténuation des risques pour la santé physique et mentale des enfants ainsi que pour leur développement ;
- La mise en place de **mécanismes de contrôle de l'âge ou la promotion d'outils de contrôle parental ergonomiques**. Un plan d'action associé visera aussi à traduire ces principes en actions concrètes de coopération entre pays du G7, et une plate-forme scientifique d'évaluation des risques pour les mineurs en ligne sera également à l'étude pour soutenir une mise en œuvre effective et fondée sur la science de ces principes.

Contact presse

Cabinet de Roland Lescure

presse.mefsien@cabinets.finances.gouv.fr

Bureau de presse de Bercy

01 53 18 33 80

presse.bercy@finances.gouv.fr

Direction générale du Trésor

01 44 87 73 24

presse@dgtresor.gouv.fr

Direction générale des Entreprises

01 44 97 08 49

presse.dge@finances.gouv.fr

Liens utiles

[G7 Évian – Site de l'Élysée](#)

Page dédiée PFG7 – economie.gouv

Page dédiée PFG7 – tresor.economie.gouv